

Maîtriser l'urbanisme pour garder une taille humaine à la ville

Depuis 1977, avec les équipes de gauche, conduites par Jean Driollet, puis Marie-France Lecuir, la volonté communale s'exprime avec continuité et cohérence : protéger les espaces boisés et cultivés; maintenir une coulée verte entre Bouffémont et Domont; donner du travail et loger les habitants et leurs enfants, y compris ceux dont les revenus sont modestes; maîtriser le développement de la ville et poursuivre son équipement.

L'un des débats de la fin des années soixante-dix, à Domont comme dans beaucoup de villes françaises, portait sur le sort des centres anciens. Fallait-il raser les maisons rurales vétustes, parfois insalubres, et reconstruire des immeubles

confortables, élargir les rues, créer des trottoirs et des parkings, autrement dit imposer une rénovation. Tel fut le choix à Franconville, par exemple.

Ou bien devait-on réparer une à une les maisons anciennes, conserver les volumes existants, les matériaux traditionnels et l'aspect général d'autrefois? La municipalité élue en 1977 a préféré cette deuxième option afin de préserver le Vieux Pays.

Des aides de l'Etat et de la commune ont ainsi permis une opération programmée d'amélioration de l'habitat dans les années quatre-vingt. Des maisons privées ont ainsi été réhabilitées impasse du Pied-de-Fer, place de la République, rue de la Mairie. Des immeubles existants ont été



Roger Gasquet, Hélène Moutet, Jean Driollet, André Duchemin, Suzanne Citron, Daniel Lefèvre, en 1977.



Du conseil élu en 1989 on reconnaît sur la photo S. Durand, J. Filipic, D. Mérignargues, J. Hénault, M.-F. Lecuir, V. Morel, J.-M. Etienne, A. Duchemin.